



Qui sommes-nous ?

L'association " Les Amis du Villemur Historique " travaille depuis 2001 à remonter le temps à la découverte de la vie et des coutumes de nos ancêtres. Chaque année, une exposition menée conjointement avec l'ASPV (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine du Villemurois) invite à découvrir ou mieux connaître un pan du passé Villemurien et de son canton.

Tout au long de l'année, les membres de l'association partent à la rencontre de ce passé.

Aujourd'hui, ils vous invitent à travers cette page à découvrir leur actualité, livres, expositions, visites ...

A l'actif de l'association, existe la possibilité de suivre un circuit commenté qui vous emmène à la découverte de Villemur, de ses monuments et de leur histoire.

La présente page s'inscrit dans une volonté de communication et pour mieux échanger avec vous.

Récits, portraits, témoignages sont au programme et nous serions heureux de recueillir les souvenirs de nos aînés. pour les faire partager à tous nos lecteurs, pour les inscrire dans la postérité.

Venez remonter le temps avec nous...

Bonne lecture à tous.

Chers amis lecteurs

Nous sommes à la recherche de photos, documents, articles de journaux ou autres sur les associations sportives (football, rugby, vélo etc...) de Villemur sur Tarn depuis 1912. Pour cela, vous pouvez contacter Mme Marie Martine Poncelet, présidente, ou tout autre membre du bureau.

Merci par avance.

Suite de l'article

Les écluses de Villemur,
écrit par Véronique Gayraud

Les écluses de Villemur sur tarn (suite)

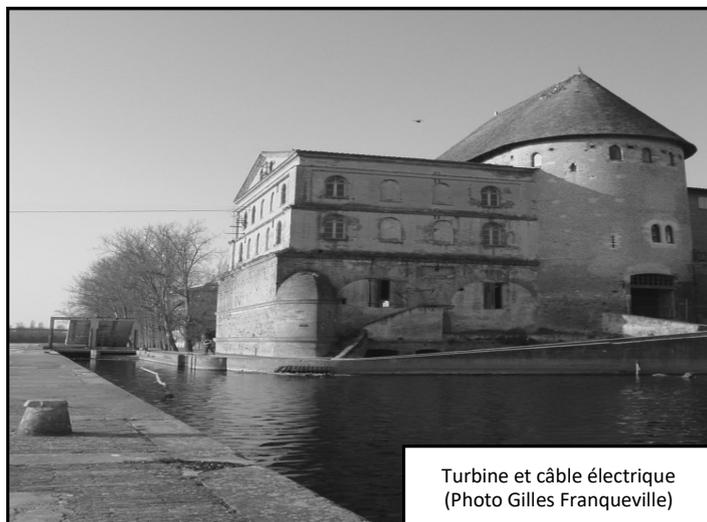
Le démantèlement de l'écluse :

C'est donc en 1923 que l'écluse de Villemur est fermée.

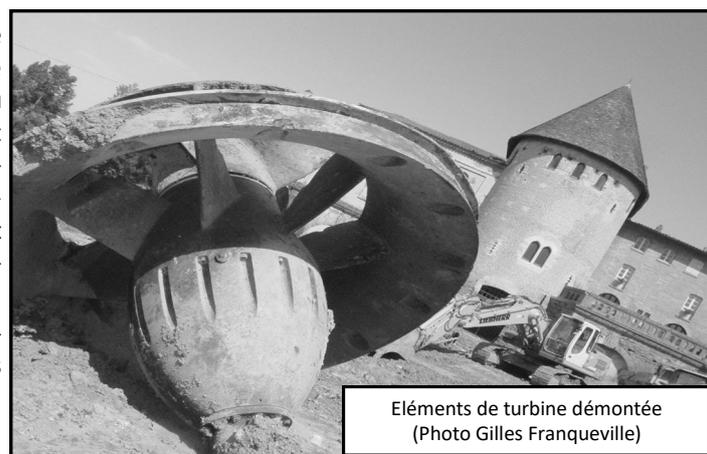
Longtemps certains villemuriens se sont « promenés », malgré l'interdiction, sur l'écluse, désormais inactive, franchissant sa passerelle métallique pour rejoindre le quai (bajoyer).

En lieu et place du mécanisme de l'écluse une micro centrale électrique est ultérieurement installée.

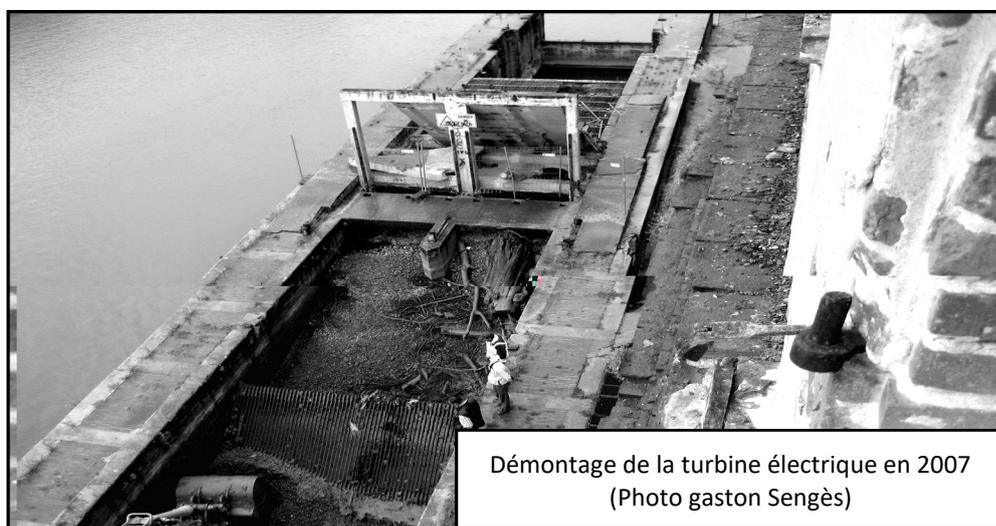
En 1974, alors que les Ets Brusson connaissent des difficultés financières, la Tour du Moulin et le parc sont vendus à la municipalité tandis que les droits du barrage, la centrale rive gauche et la microcentrale, rive droite, sont vendus à l'entreprise Zago (délibération municipale du 5/10/74). Ainsi, la municipalité est propriétaire du Moulin mais l'entreprise Zago dispose du transformateur situé à l'intérieur. Celui-ci est relié par un important câble électrique à la centrale de la rive gauche. En 2007, la turbine et son câble électrique reliant le Moulin sont retirés (voir photos).



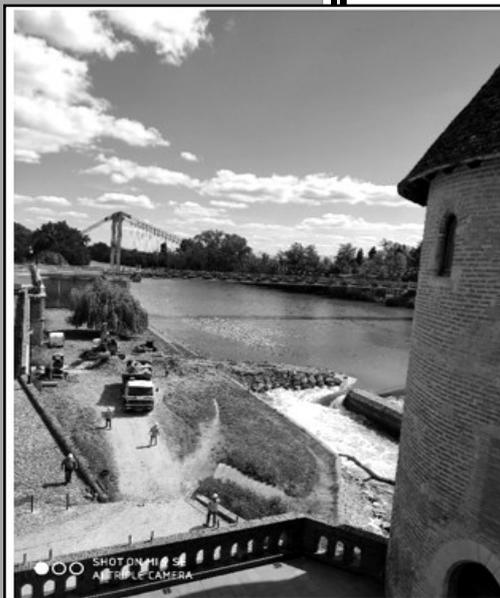
Turbine et câble électrique
(Photo Gilles Franqueville)



Éléments de turbine démontée
(Photo Gilles Franqueville)

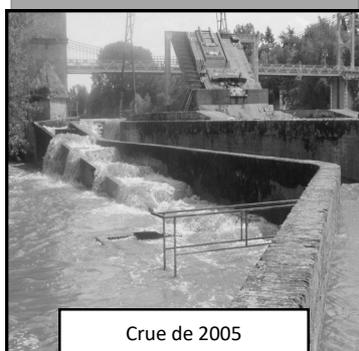


Démontage de la turbine électrique en 2007
(Photo gaston Sengès)

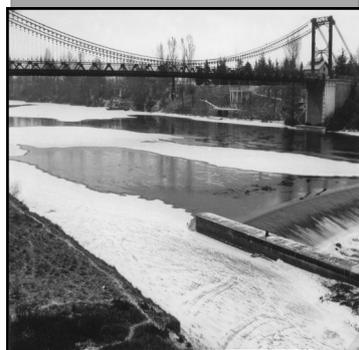


Construction d'un batardeau d'eau pour mettre en sécurité le bajoyer après la formation d'un renard hydraulique

(Photos Véronique Gayraud)



Crue de 2005



Le Tarn gelé (15.02.1956)

Conclusion : l'écluse aujourd'hui

L'écluse est, aujourd'hui, incorporée au domaine public fluvial (Etat). Elle est gérée par la SHEMA qui exploite la centrale hydroélectrique. En 2014, un projet est présenté par Val d'Aïgo pour envisager la réouverture de l'écluse permettant ainsi de rétablir une navigation de plaisance sur le Tarn. Grâce à la remise en service de l'écluse, la navigation serait possible de la chaussée des Dérocades à celle de l'Es-caire.

Mais le 24 avril dernier, une brèche importante est constatée sous le quai (un renard hydraulique) et d'importants travaux de mise en sécurité sont entrepris : pour mettre en sécurité le quai, un batardeau est construit dès les jours suivants. Et l'on peut apercevoir, sous les eaux restantes, quelques éléments d'architecture témoignant du riche passé de l'écluse : pieux de bois, éléments de maçonnerie...

Véronique Gayraud

(avec l'aimable collaboration de Gaston Sengès, Christian Arnaud, Gilles Franqueville pour les recherches et documents, et de Jean-Luc Erpelding pour la mise en page)

Quelques éléments de lexique :

Passolis ou passelis : passage, brèche ou pertuis pratiqué dans le barrage. Plan fortement incliné revêtu de madriers de chêne, long de 10 à 15 mètres et large de 5 mètres environ.

Païssière ou chaussée : indispensables pour la navigation mais difficile à franchir lorsque l'écluse fait défaut, elles jouent également un rôle essentiel pour l'énergie hydraulique nécessaire aux meuniers, presseurs d'huile ou pour les foulons. Cette double finalité entraîne des conflits d'intérêts entre gens de mer (bateliers et mariniers) et propriétaires des moulins, surtout en période de basses eaux.

Bajoyer : paroi latérale de l'écluse ou du passolis (quai sous lequel une brèche a été constatée le 24 avril 2019).

Renard hydraulique : terme désignant un phénomène d'érosion interne très dangereux qui se produit dans un ouvrage hydraulique tel une brèche sous le bajoyer.



Bibliographie :

- *La chanson des blés durs, Brusson jeune 1872-1972, Loubartières, 1993, Philippe Delvit*
- *Dossier : projet de navigation sur le Tarn, Val d'Aïgo, 2014*
- *Brusson : retranscription : archives des moulins de Villemur, 10 décembre 1721 : réception des travaux exécutés par Dominique Ricard*
- *L'inondation du 3 mars 1930 à Villemur sur Tarn et ses environs, publication AVH, mars 2010*
- *Villemur sur Tarn à travers la carte postale de 1900 à 1930, publication AVH*
- *Inventaire des actes du Parlement de Paris*
- *Site : le tisserand de Sayrac*
- *Site : A.T.E.V et archives de Gilles Franqueville.*

Bureau 2019

Présidente

Mme Marie-Martine PONCELET

Tél : 06.13.36.10.41

marimapon@orange.fr

Secrétaire

Mme Véronique GAYRAUD

Tél : 06.86.26.81.84

veronique.gayraud@wanadoo.fr

Secrétaire adjointe

Mme Pilar JIMENEZ

Tél : 05.61.09.23.96

pilar.jimenez@sfr.fr

Trésorier

Mr Jean-Claude FRANCOIS

Tél : 06.80.45.36.91

jclaudemarie.francois@wanadoo.fr

Responsable de la Communication

Mr Jean-Luc ERPELDING

Tél : 06.08.85.7.72

jlerpelding31@free.fr

Membre adjoint

Mr ARNAUD Christian

Tél : 06.74.64.55.91

arnaudnicri@gmail.com

Membre adjointe

Mme QUARTI Yvonne

Tél : 06.79.37.72.73

Malric.yvonne@neuf.fr

Tarif annuel du soutien à AVH : 10 euros